



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E178662

VALABLE JUSQU'AU 05/06/2026

ÉDITÉ LE 10/06/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 12/02/2019
Forme juridique : SARL
Capital : DEPUIS LE 11/01/2024
1 000

Raison sociale : GENTY CONSTRUCTION

9 RUE SAINT JEAN
22400 LAMBALLE-ARMOR

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAINT BRIEUC 848780433

Téléphone : 06 33 31 51 34
Portable : 06 22 27 46 17

Fax :

Siret : 848 780 433 00027

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 5202315

Site Internet : www.gentyconstruction.com

E-mail : contact@gentyconstruction.com

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 113179860001

Responsabilité légale :
GENTY MARIO GÉRANT

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 113179860001

Situation fiscale et sociale : A jour au 12/05/2025

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	03/04/2025
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	03/04/2025
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	01/06/2023
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	12/06/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	12/06/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	14/04/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	12/06/2024
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LOUDEAC
2, RUE CHARLES LANSARD
22600 LOUDEAC

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.